



Fedasil a déjà payé près de 30000 euros d'astreintes

An.H.

Mis en ligne le 08/12/2009



Pour mettre fin à celles en cours, Fedasil essaie de trouver un hébergement en priorité pour les personnes concernées.

L'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile (Fedasil), qui n'a plus les moyens d'héberger tous les nouveaux arrivants, se fait régulièrement condamner en référé à des astreintes (250 euros par personne et par jour, en général). Le tribunal du travail de Bruxelles a récemment confirmé, par un jugement au fond, que l'Etat belge ne pouvait se retrancher derrière la saturation des centres d'accueil pour ne pas respecter ses obligations d'apporter une aide matérielle aux candidats réfugiés. Dans ce cas précis, Fedasil a été condamnée à payer une astreinte de 500 euros par jour et par personne pour deux familles illégales avec enfants mineurs en cas de manquement à ses obligations.

De mois en mois, le contingent de nouveaux arrivants grossit de 350 personnes : la situation risque donc bien de ne pas s'améliorer de sitôt. Interrogé par le sénateur Richard Fournaux (MR), le secrétaire d'Etat à l'Intégration sociale, Philippe Courad (PS) a donné quelques précisions jeudi, en séance plénière du Sénat, sur le montant des astreintes effectivement payées.

Jusqu'à la fin octobre, Fedasil parvenait à trouver une solution pour les familles qui avaient obtenu une condamnation de l'Agence - elles étaient généralement accueillies à l'hôtel. Mais depuis novembre, vu l'augmentation constante des candidats à l'asile, Fedasil n'a plus réussi à héberger de toutes les personnes qui brandissent un jugement de condamnation à son encontre - soit 49 personnes du 2 au 30 novembre. Jusqu'ici, 27250 euros ont été payés pour ces personnes après réclamation par les avocats des intéressés du paiement de ces astreintes, indique Philippe Courard.


Pour mettre fin aux astreintes déjà en cours, Fedasil invite, via leurs conseils, les personnes concernées à se présenter à l'agence, afin de se voir octroyer une place d'accueil. Si elles ne se présentent pas, le calcul des astreintes dues s'arrête à la date à laquelle le demandeur d'asile concerné a été invité à se présenter. Le cas échéant, Fedasil informe les tribunaux concernés de ce que, manifestement, le candidat à l'asile n'est plus intéressé par un hébergement, de sorte que le paiement de l'astreinte ne se justifie plus.

Click Box  **Séminaires Trading en bourse**  2/4 

Trader en bourse? Séminaires gratuits sur les CFD, les futures et le forex.

www.whselfinvest.be/fr

11 RÉACTION(S)

 [RSS des commentaires](#)

Entrez votre réaction ici :

Identifiez-vous pour poster votre commentaire :

Identifiant

Mot de passe

Retenir mon mot de passe

[Ajouter mon commentaire](#)

En postant un commentaire, je déclare accepter les **conditions générales d'utilisation**.

Pas encore de compte ?

[Créer un compte Ma Libre](#)

[Mot de passe oublié ?](#)

Vos réactions sur "Fedasil a déjà payé près de 30000 euros d'astreintes".

Plus récents d'abord 

1 à 10 sur 11 Réactions

1 | 2

[Suivante](#) ▶ [Fin](#) ▶▶

V.D.V. - Grivegnée

08.12.09 | 10h34

1 vote favorable

[Vous avez voté pour ce commentaire](#)

Perspectives en Belgique...

"La BNB table ainsi sur 64 000 pertes d'emploi supplémentaires en 2010, avec à la clé un taux de chômage passant de 7,9 à 9 %"

Si Fedasil parvient à trouver 250 euros par jour pour les nouveaux arrivants, n'hésitez pas à vous y adresser lorsque le chômage vous mettra dans les difficultés financières...

Ou lorsque votre pension de retraite, inférieure à 1000 euros, ne vous permet plus de payer votre loyer...

Vous pouvez contacter dès à présent Philippe Courard.

[Signaler un abus](#)

Noko - Belgique

08.12.09 | 10h30

1 vote favorable

[Voter pour ce commentaire](#)

Il est clair que tous les importateurs de clandestins du monde sont en pleine ébullition pour faire converger ASAP vers la Belgique un maximum de "demandeurs d'asile". je propose que tous les sans-logis de Belgique déposent plainte contre le Ministre Courard pour traitement inégal des Belges devant la loi si il ne leur donne pas au moins 250 euro par jour à la demande d'un logement. Quand va-t-on arrêter ces conneries. Quand va-t-on commencer à respecter ces gens qui se lèvent à 6 heure du matin, font 50 à 100 km par jour pour aller à leur travail, rentrent éreintés et reçoivent 1300 net par mois pour leur labeur.

[Signaler un abus](#)

verdad - Ehein

08.12.09 | 10h12

1 vote favorable

[Voter pour ce commentaire](#)

Donc 250 euros par jour et par personne, cela fait 7500 euros par mois. Et qui paye ces rentes somptueuses, et à qui ?. Il ne faut pas oublier non plus les frais du tribunal. Je sais que l'Europe est riche, mais j'aimerais qu'elle s'en souviennne à la fin du mois lorsqu'il faut me payer ma pension, perçue après 35 ans de travail.

[Signaler un abus](#)

Petroleur - Tournai

08.12.09 | 09h04

20 votes favorables

[Voter pour ce commentaire](#)

Question : certains de ces demandeurs d'asiles pour lesquels Fedasil, c-à-d l'état, donc pas portefeuilles, doit payer des astreintes, sont ils aussi chez vous avec de faux

nos portereumes, doit payer des astreintes, lorsqu'ils arrive chez nous avec de faux papiers distribués par les dirigeants de certaines ASBL bruxelloises, subsidiées par la Communauté Française (LLB d'hier) ?? ... Si c'est le cas, la conclusion est que nous payons au moins 2 fois pour certaines de ces personnes qui n'ont pas à être chez nous. Je suis pour l'accueil des personnes en danger dans leur propre pays à cause de leurs opinions politiques qui ne conviennent pas au pouvoir en place, mais je suis contre les réfugiés économiques que certains dirigeants véreux -de gauche- font venir pour grossir les rangs de leurs électeurs

[Signaler un abus](#)

pater1 - Bruxelles
08.12.09 | 09h02

12 votes favorables

[Voter pour ce commentaire](#)

Et la marée ne fait que commencer
On sait que la Belgique accueille toute la misere du monde
Donc on vient de plus en plus nombreux

[Signaler un abus](#)

le Thierry - Afrique du Sud
08.12.09 | 08h58

14 votes favorables

[Voter pour ce commentaire](#)

Mon plan pour devenir riche:
1-me faire naturaliser non-belge
2-revenir comme demandeur d'asile
3-toucher le pactole. Avec 250 euros par jour, plus besoin de me tracasser.

[Signaler un abus](#)

Patraque Lebarge - Louvain-la-Neuve
08.12.09 | 08h53

14 votes favorables

[Voter pour ce commentaire](#)

A mettre en parallèle avec l'article d'hier concernant le trafic à grande échelle de faux-papiers et attestations ourdi par des satellites des partis cdh-ps-ecolo et leurs asbl subsidiée.

Les demandeurs d'asile économique rient bien et se passent le mot sur l'air de "et en plus, on a l'hôtel payé avant d'être régularisé".

Pays de risée et d'opprobre.

[Signaler un abus](#)

cahetel - Forest
08.12.09 | 08h51

11 votes favorables

[Voter pour ce commentaire](#)

Mais qu'on s'occupe de ceux qui sont déjà dans les hôtels afin de les vider pour les nouveaux. Un examen rapide, sur des critères clairs et précis, sur un délai de trois mois maximum, si le réfugié ne donne pas satisfaction aux critères et dans les temps, ordre de quitter le territoire avec prise d'effet immédiate et fourgon de police devant les bureaux afin d'éviter que les demandeurs ne se mettent dans la clandestinité. Comment peut-on donner 250€ euros par jour alors que je ne gagne même pas le quart?
Méfiez-vous "élites" politiques, le décrochage entre vous et le peuple deviens de plus en plus grand.

[Signaler un abus](#)

reagissons2 - Ixelles
08.12.09 | 08h34

17 votes favorables

[Voter pour ce commentaire](#)

Faites le compte : si 300 nouveaux arrivants chaque mois se voient verser 250 euros d'astreinte par jour suite à une condamnation de l'Etat belge....

Faites le compte...et ouvrez vos portefeuilles...

[Signaler un abus](#)